

97

NORME INTERNATIONALE

ISO
8823

Première édition
1988-08-15



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ

**Systemes de traitement de l'information —
Interconnexion de systemes ouverts — Specification
du protocole de presentation en mode connexion**

iTeh STANDARD PREVIEW

*Information processing systems — Open Systems Interconnection — Connection oriented
presentation protocol specification*

(standards.iteh.ai)

ISO 8823:1988

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a45b21c7-b5c9-460d-8e6d-b04b74e77cbc/iso-8823-1988>

Sommaire

	Page
Avant-propos.....	iii
Introduction.....	iv
1 Objet et domaine d'application.....	1
2 Références.....	2
Section un : Généralités.....	3
3 Définitions.....	3
4 Abréviations.....	4
5 Aperçu général du protocole de présentation.....	5
Section deux : Éléments de procédure.....	7
6 Éléments de procédure.....	7
7 Correspondance entre les PPDU et le service de session.....	23
8 Structure et codage des PPDU.....	32
Section trois : Conformité.....	39
9 Conformité.....	39
10 Préséance.....	39
Annexes	
A Tables d'états.....	41
A.1 Généralités.....	41
A.2 Notation utilisée dans les tables d'états.....	41
A.3 Conventions relatives au contenu des tables d'états.....	41
A.4 Actions à effectuer par la PPM.....	41
A.5 Définition des ensembles et des variables.....	42
A.6 Relations avec le service de session.....	43
B Table de correspondance anglais/français des noms cités dans les modules ASN.1 de l'article 8.....	63

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8823:1988

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a45b21c7-b5c9-460d-8e6d-b04b74e77cbc/iso-8823-1988>

© ISO 1988

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Version française tirée en 1990

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8823 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 97, Systèmes de traitement de l'information.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b04b74e77cbc/iso-8823-1988>

L'annexe A fait partie intégrante de la présente Norme internationale. L'annexe B est donnée uniquement à titre d'information.

Introduction

La présente Norme internationale fait partie d'une famille de Normes internationales élaborées pour faciliter l'interconnexion des systèmes de traitement de l'information. Elle fait partie d'un ensemble de Normes internationales dont les relations sont définies par le Modèle de référence pour l'interconnexion de systèmes ouverts (ISO 7498). Ce modèle de référence divise le domaine de la normalisation en vue de l'interconnexion, en une série de couches de spécifications, dont chacune est d'une taille maîtrisable.

La présente Norme internationale spécifie un codage commun et un certain nombre d'unités fonctionnelles d'éléments de procédure de protocole de présentation à utiliser pour répondre aux besoins de l'utilisateur du service de présentation. Le propos est d'avoir un protocole de présentation qui soit simple, mais suffisamment général pour répondre à toute la gamme des besoins des utilisateurs du service de présentation, sans restreindre les extensions futures.

L'objectif principal de la présente Norme internationale est de fournir un ensemble de règles de communication exprimées en termes de procédures à mettre en œuvre par des entités de présentation homologues au moment de la communication. Ces règles de communication sont prévues pour fournir une base solide de développement, répondant à plusieurs objectifs:

- a) servir de guide aux concepteurs et aux réalisateurs;
- b) être utilisée pour les tests et à l'occasion de l'acquisition d'équipements;
- c) faire partie d'accord pour l'admission de systèmes dans l'environnement de systèmes ouverts;
- d) permettre une meilleure compréhension de l'OSI.

Comme il est prévu que les premiers utilisateurs de la présente Norme internationale seront des concepteurs et des réalisateurs d'équipements, elle comporte sous forme de notes ou d'annexes, des conseils pour la réalisation des procédures qui sont décrites.

Il n'a pas encore été possible d'élaborer une norme de produit, spécifiant un ensemble de tests objectifs de conformité à la présente Norme internationale. Toutefois, elle comporte une section traitant de la conformité des équipements déclarés mettre en œuvre les procédures qu'elle spécifie. Il convient de signaler que la présente Norme internationale ne spécifie aucun test permettant de démontrer cette conformité, et ne peut donc pas être considérée comme une norme de produit complète. Les variantes et options autorisées par la présente Norme internationale sont essentielles pour qu'un service de présentation puisse être fourni à une large gamme d'applications. Une réalisation de système ne respectant que des conditions minimales de conformité ne

conviendra donc pas à toutes les circonstances possibles d'utilisation. Il est donc nécessaire d'accompagner toute référence à la présente Norme internationale d'indications sur les options fournies ou requises, ou sur l'objectif prévu, justifiant le choix de ces dernières ou leur utilisation.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8823:1988

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a45b21c7-b5c9-460d-8e6d-b04b74e77cbc/iso-8823-1988>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8823:1988

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a45b21c7-b5c9-460d-8e6d-b04b74e77cbc/iso-8823-1988>

● Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Spécification du protocole de présentation en mode connexion

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

1 Domaine d'application ¹⁾

e) d'interactions entre une entité de présentation et l'utilisateur du service de présentation du même système par échange de primitives du service de présentation;

1.1 La présente Norme internationale spécifie

f) d'interactions entre une entité de présentation et le fournisseur du service de session, par échange de primitives du service de session.

a) les procédures de transfert de données et d'informations de contrôle d'une entité de présentation à son homologue;

1.2 Ces procédures sont définies dans le texte principal de la présente Norme internationale, complété par des tables d'états en annexe A.

b) les moyens pour sélectionner, à l'aide d'unités fonctionnelles, les procédures devant être utilisées par les entités de présentation;

1.3 Ces procédures sont applicables à des occurrences de communication entre systèmes qui utilisent la Couche Présentation du Modèle de référence OSI, et qui désirent s'interconnecter dans un environnement OSI.

c) la structure et le codage des unités de données de protocole de présentation utilisées pour le transfert de données et d'informations de contrôle.

Les procédures sont définies en termes

1.4 La présente Norme internationale spécifie également les critères de conformité de système mettant en œuvre ces procédures, mais elle ne spécifie pas de test pouvant servir à prouver cette conformité.

d) d'interactions entre entités de présentation homologues, par échange d'unités de données du protocole de présentation;

1) La mise en œuvre et l'utilisation de la présente Norme internationale pour l'interconnexion des systèmes ouverts nécessite l'attribution publique de valeurs du type ASN.1 OBJECT IDENTIFIER aux spécifications de syntaxes abstraites et de syntaxes de transfert. La spécification et la dénomination publiques de syntaxes abstraites et de syntaxes de transfert peut se faire dans des Normes ISO, des Recommandations du CCITT ou selon des mécanismes répertoriés par les procédures d'autorités d'enregistrement. Une spécification des procédures des autorités d'enregistrement est en cours d'élaboration.

2 Références

ISO 7498, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Modèle de référence de base.*

ISO 7498-3, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Modèle de référence de base — Partie 3: Dénomination et adressage.*

ISO 8326, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Définition du service de session en mode connexion.*

ISO/TR 8509, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Conventions de service.*

ISO 8822, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Définition du service de présentation en mode connexion.*

ISO 8824, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Définition de la syntaxe abstraite numéro Un (ASN.1).*

ISO 8825, *Systèmes de traitement de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts — Spécification des règles de codage de base pour la notation de syntaxe abstraite numéro Un (ASN.1).*

Recommandation CCITT X.410, *Systèmes de messagerie: Opérations distantes et serveur de transfert fiable (1984).*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8823:1988](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a45b21c7-b5c9-460d-8e6d-b04b74e77cbc/iso-8823-1988)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a45b21c7-b5c9-460d-8e6d-b04b74e77cbc/iso-8823-1988>

Section un: Généralités

3 Définitions

3.1 Définitions du Modèle de référence

La présente Norme internationale est fondée sur les concepts élaborés dans l'ISO 7498 et utilise les termes suivants, qui en dérivent:

- a) connexion de présentation;
- b) Couche Présentation;
- c) unité de données du protocole de présentation;
- d) service de présentation;
- e) point d'accès au service de présentation;
- f) unité de données du service de présentation;
- g) informations de contrôle du protocole de présentation;
- h) connexion de session;
- i) Couche Session;
- j) point d'accès au service de session;
- k) unité de données du service de session;
- l) fournisseur du service de session;
- m) syntaxe de transfert.

3.2 Définitions des conventions de service

La présente Norme internationale utilise les termes suivants, définis dans l'ISO/TR 8509, tels qu'ils s'appliquent à la Couche Présentation:

- a) utilisateur du service;
- b) fournisseur du service;
- c) primitive de service;
- d) demande;
- e) indication;
- f) réponse;
- g) confirmation;
- h) service de type «non confirmé»;

- i) service de type «confirmé»;
- j) service de type «à l'initiative du fournisseur».

3.3 Définitions relatives à la dénomination et à l'adressage

La présente Norme internationale utilise les termes suivants, définis dans l'ISO 7498-3:

- a) adresse de session;
- b) adresse de présentation;
- c) sélecteur de présentation.

3.4 Définitions du service de présentation

La présente Norme internationale est également fondée sur des concepts élaborés dans l'ISO 8822 et utilise les termes suivants, qui y sont définis:

- a) syntaxe abstraite;
- b) nom de syntaxe abstraite;
- c) nom de syntaxe de transfert;
- d) valeur de données de présentation;
- e) contexte de présentation;
- f) ensemble des contextes définis;
- g) ensemble des contextes définis entre activités;
- h) contexte par défaut;
- i) unité fonctionnelle;
- j) mode X.410-1984;
- k) mode normal.

3.5 Définitions du protocole de présentation

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les définitions suivantes sont applicables:

3.5.1 Initiative locale: Décision prise par un système concernant les aspects de son comportement dans la Couche Présentation, qui ne sont pas couverts par les spécifications de la présente Norme internationale.

3.5.2 unité de données du protocole de présentation valide: Unité de données du protocole de présentation dont la structure et le codage sont conformes aux spécifications de la présente Norme internationale.

3.5.3 unité de données du protocole de présentation non valide: Unité de données du protocole de présentation dont la structure et le codage ne sont pas conformes aux spécifications de la présente Norme internationale.

3.5.4 erreur de protocole: Situation se présentant quand une unité de données du protocole de présentation est utilisée de façon non conforme aux procédures définies dans la présente Norme internationale.

3.5.5 identificateur d'activité initial: Attribut d'une activité en cours. Si l'activité a été lancée en utilisant le service de lancement d'activité de présentation, c'est la valeur du paramètre «identificateur d'activité» des primitives de service de demande et d'indication; si l'activité a été reprise en utilisant le service de reprise d'activité de présentation, c'est la valeur du paramètre «identificateur de l'ancienne activité» des primitives de service de demande et d'indication.

3.5.6 autodélimitante: Attribut d'une syntaxe de transfert; indique que dans cette syntaxe, la fin de chaque valeur peut être déterminée par des moyens propres à la syntaxe.

3.5.7 identificateur de contexte de présentation: Identificateur d'un contexte de présentation spécifique. Cet identificateur est unique au cours d'une connexion de présentation et connu des deux machines protocole de présentation. Le contexte par défaut n'a pas d'identificateur de contexte de présentation associé.

3.5.8 identificateur de point de synchronisation: Numéro de série de point de synchronisation, si l'unité fonctionnelle de gestion d'activité de session n'a pas été adoptée; ou couple formé du numéro de série de point de synchronisation et de l'identificateur de gestion d'activité en cours, si l'unité fonctionnelle de gestion d'activité de session a été adoptée. L'ordre des identificateurs de point de synchronisation est défini comme étant l'ordre de leurs composants «numéro de série de point de synchronisation».

3.5.9 appelant: Machine protocole de présentation qui lance l'établissement de connexion de présentation.

3.5.10 appelé: Machine protocole de présentation qui répond à une proposition d'établissement de connexion de présentation.

3.5.11 demandeur: Machine protocole de présentation qui a l'initiative d'une action déterminée.

3.5.12 accepteur: Machine protocole de présentation qui accepte une action déterminée.

4 Abréviations

NOTE 1 Les abréviations utilisées sont celles de la version anglaise. Dans cet article, on donne la forme de ces abréviations développée en français; la forme développée en anglais est indiquée entre parenthèses pour aider à la compréhension.

4.1 Unités de données

PPDU	unité de données du protocole de présentation (presentation-protocol-data-unit)
PSDU	unité de données du service de présentation (presentation-service-data-unit)
SSDU	unité de données du service de session (session-service-data-unit)

4.2 Types d'unités de données du protocole de présentation

PPDU AC	PPDU MODIFICATION DE CONTEXTES (Alter Context PPDU)
PPDU ACA	PPDU ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE MODIFICATION DE CONTEXTES (Alter Context Acknowledge PPDU)
PPDU ARP	PPDU TERMINAISON ANORMALE PAR LE FOURNISSEUR (Abnormal Release Provider PPDU)
PPDU ARU	PPDU TERMINAISON ANORMALE PAR L'UTILISATEUR (Abnormal Release User PPDU)
PPDU CP	PPDU CONNEXION DE PRÉSENTATION (Connect Presentation PPDU)
PPDU CPA	PPDU ACCEPTATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION (Connect Presentation Accept PPDU)
PPDU CPR	PPDU REFUS DE CONNEXION DE PRÉSENTATION (Connect Presentation Reject PPDU)
PPDU RS	PPDU RESYNCHRONISATION (Resynchronize PPDU)

PPDU RSA	PPDU ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE RESYNCHRONISATION (Resynchronize Acknowledge PPDU)
PPDU TC	PPDU INFORMATIONS DE CAPACITÉS (Capability Data PPDU)
PPDU TCC	PPDU ACCUSÉ DE RÉCEPTION D'INFORMATIONS DE CAPACITÉS (Capability Data Acknowledge PPDU)
PPDU TD	PPDU DONNÉES DE PRÉSENTATION (Presentation Data PPDU)
PPDU TE	PPDU DONNÉES EXPRÉS (Expedited Data PPDU)
PPDU TTD	PPDU DONNÉES TYPÉES DE PRÉSENTATION (Presentation Typed Data PPDU)

4.3 Autres abréviations

ASN.1	Notation de syntaxe abstraite numérotée (voir ISO 8824) (Abstract Syntax Notation One)
DSC	ensemble des contextes définis (defined-context-set)
PPCI	informations de contrôle du protocole de présentation (presentation-protocol-control-information)
PPM	machine protocole de présentation (presentation-protocol-machine)
PS	service de présentation (presentation-service)
PSAP	point d'accès au service de présentation (presentation-service-access-point)
utilisateur du PS	utilisateur du service de présentation (presentation-service-user)
SS	service de session (session-service)
SSAP	point d'accès au service de session (session-service-access-point)

5 Aperçu général du protocole de présentation

5.1 Service fourni par la Couche Présentation

Le protocole spécifié dans la présente Norme internationale permet d'assurer le service de présentation défini dans l'ISO 8822.

5.2 Service supposé fourni par la Couche Session

Le protocole spécifié dans la présente Norme internationale suppose l'utilisation du service de session défini dans l'ISO 8326.

5.3 Fonctions de la Couche Présentation

Les fonctions de la Couche Présentation sont décrites dans le Modèle de référence (Norme ISO 7498) et, de façon plus détaillée, dans la définition du service de présentation, (ISO 8822).

5.4 Unités fonctionnelles de présentation

Les unités fonctionnelles sont des regroupements logiques d'éléments de procédure et sont définis dans la présente Norme internationale à des fins de:

- négociation lors de l'établissement de connexion de présentation, en vue de leur utilisation subséquente au cours de la connexion de présentation;
- spécification des conditions de conformité.

Le choix des unités fonctionnelles de présentation n'impose aucune contrainte quant au choix des unités fonctionnelles de session devant être accessibles à l'utilisateur du service de présentation. Le choix d'une unité fonctionnelle de session particulière, devant être accessible à l'utilisateur du service de présentation, implique des règles d'interactions entre cette unité fonctionnelle de session et les unités fonctionnelles de présentation adoptées, quelles qu'elles soient, comme spécifié par la présente Norme internationale.

5.4.1 Unité fonctionnelle «noyau»

Cette unité fonctionnelle, qui est toujours disponible, comprend les éléments de procédure de protocole de base, nécessaires à l'établissement d'une connexion de présentation, au transfert de données et à la libération de la connexion de présentation.

NOTE 2 Il s'agit de l'unité fonctionnelle «noyau» de présentation; elle assure le transfert des données, quelles que soient les unités fonctionnelles de session qui ont été adoptées, pour les primitives du service de présentation qui admettent des paramètres «données de l'utilisateur».

5.4.2 Unité fonctionnelle de gestion des contextes

Cette unité fonctionnelle comprend les services d'addition et de suppression de contextes. Elle est optionnelle et son utilisation est négociable.

5.4.3 Unité fonctionnelle de restauration de contextes

Cette unité fonctionnelle ajoute des fonctions complémentaires de la Couche Présentation lorsque l'unité fonctionnelle de gestion d'activité de session est adoptée, ou lorsque l'unité fonctionnelle de synchronisation (majeure ou mineure) de session et l'unité fonctionnelle de resynchronisation de session sont toutes deux adoptées. L'unité fonctionnelle de restauration de contextes est optionnelle et son utilisation est négociable; elle n'est disponible que lorsque l'unité fonctionnelle de gestion des contextes est adoptée.

5.5 Modèle de la Couche Présentation

La machine protocole de présentation (PPM) (voir NOTE), située dans l'entité de présentation, communique avec l'utilisateur du service de présentation à travers un PSAP, au moyen de primitives du service de présentation, comme stipulé dans la

définition du service de présentation (ISO 8822). Les primitives du service de présentation entraînent des échanges, ou résultent d'échanges, d'unités de données du protocole de présentation (PPDU), entre des PPM homologues utilisant une connexion de session. Ces échanges d'éléments de protocole sont effectués en utilisant les services de la Couche Session comme stipulé dans la Définition du service de session (ISO 8326). Dans certains cas, les primitives du service de présentation sont la cause ou le résultat direct de primitives du service de session.

Les extrémités de connexion de présentation sont identifiées dans les systèmes extrémité par un mécanisme interne, dépendant de la réalisation, ce mécanisme étant tel que l'utilisateur du service de présentation et l'entité de présentation peuvent se référer à chacune des connexions de présentation.

La réception d'une primitive de service et les actions qui en découlent sont considérées comme une action indivisible. La réception d'une PPDU et les actions qui en découlent sont considérées comme une action indivisible.

La figure 1 représente le modèle de la Couche Présentation pour une seule connexion de présentation.

NOTE 3 Une entité de présentation peut comprendre une ou plusieurs PPM.

ISO 8823:1988
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a45b21c7-b5c9-460d-8e6d-b04b74e77cbc/iso-8823-1988>

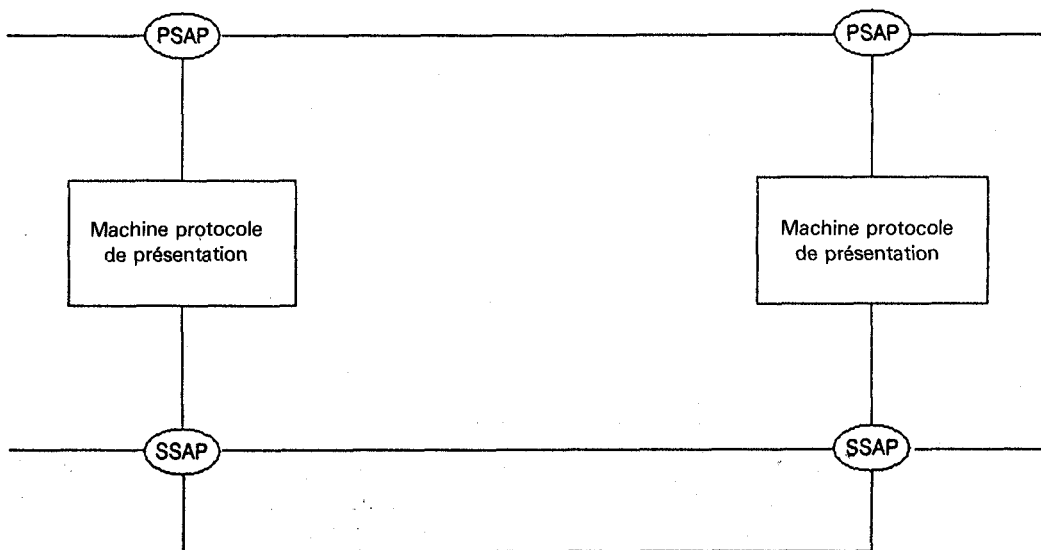


Figure 1 — Modèle de la Couche Présentation

Section deux: Éléments de procédure

6 Éléments de procédure

À des fins de description, la spécification des éléments de procédure utilise un traitement intégré des paramètres des PPDU et des paramètres des primitives du service de session. Le présent article n'identifie pas un paramètre comme étant celui d'une PPDU ou d'une primitive du service de session: cette distinction est spécifiée dans l'article 7. Pour de plus amples informations sur l'utilisation des paramètres, se reporter à la définition du service de présentation (ISO 8822).

6.1 Paramètres «données de l'utilisateur»

La plupart des PPDU utilisées dans les procédures du protocole de présentation véhiculent des paramètres «données de l'utilisateur» contenant une ou plusieurs valeurs de données de présentation. La suite de cet article donne les règles de détermination des contextes de présentation selon lesquels les valeurs de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation imbriquées) doivent être représentées.

NOTE 4 Si le fournisseur du service de session sous-jacent impose une limitation de longueur à certains paramètres «données de l'utilisateur» du service de session, la PPM doit rejeter toute primitive de demande ou de réponse à une demande de service de présentation (sauf la DEMANDE DE COUPURE PAR L'UTILISATEUR DU SERVICE DE PRÉSENTATION, voir 6.4.2.2) comportant un paramètre «données de l'utilisateur» qui ne s'emboîte pas dans le paramètre «données de l'utilisateur» de la primitive du service de session correspondante. La façon dont la PPM en a connaissance relève d'une initiative locale.

6.1.1 Les valeurs de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation imbriquées) des paramètres «données de l'utilisateur» de la PPDU TE doivent être représentées selon le contexte par défaut.

6.1.2 Les valeurs de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation imbriquées) des paramètres «données de l'utilisateur» doivent, sauf pour la PPDU TE, être représentées selon les contextes de présentation déterminés par les règles suivantes:

a) si le DCS est vide et que la règle d) ne s'applique pas, chaque valeur de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation imbriquées) doit être représentée selon le contexte par défaut;

b) si le DCS n'est pas vide, et qu'aucune procédure pouvant modifier son contenu n'est en cours, chaque valeur de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation imbriquées) doit être représentée selon un contexte de présentation du DCS;

c) si l'élément de procédure lui-même modifie le DCS, chaque valeur de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation incluses) doit être représentée selon un contexte de présentation du DCS qui résulte de cette modification, ou selon le contexte par défaut, si cette modification vide le DCS;

d) si une PPM est en attente d'une PPDU qui devrait confirmer une modification proposée du DCS, chaque valeur de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation imbriquées) doit être exprimée selon un contexte de présentation du DCS dont la suppression n'a pas été proposée. Si cette modification ne laisse aucun contexte de présentation disponible, le paramètre «données de l'utilisateur» ne doit pas figurer.

6.2 Établissement de connexion

6.2.1 Objet

La procédure d'établissement de connexion est utilisée pour établir une connexion de présentation entre deux entités de présentation. Elle est utilisée par une PPM qui a reçu une DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION.

La procédure utilise les PPDU suivantes:

- a) PPDU CR
- b) PPDU CPA
- c) PPDU CPR

6.2.2 Paramètres associés à la PPDU CP

6.2.2.1 Sélecteur de mode

Ce paramètre doit être le paramètre «mode» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et identifie le mode de fonctionnement de la PPM pour cette connexion de présentation. Il apparaît comme le paramètre «mode» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, si elle est émise.

6.2.2.2 Version du protocole

Ce paramètre identifie chaque version du protocole de présentation que la PPM appelante peut mettre en œuvre. La version du protocole définie dans la présente Norme internationale, doit être la version 1.

Voir aussi 6.2.6.4.

6.2.2.3 Sélecteur de présentation de l'appelant

Ce paramètre doit être la partie «sélecteur de présentation» du paramètre «adresse de présentation de l'appelant» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit apparaître comme la partie «sélecteur de présentation de l'appelant» du paramètre «adresse de présentation de l'appelant» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, si elle est émise.

6.2.2.4 Adresse de session de l'appelant

Ce paramètre doit être la partie «adresse de session» du paramètre «adresse de présentation de l'appelant» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit apparaître comme la partie «adresse de session» du paramètre «adresse de présentation de l'appelant» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, si elle est émise.

6.2.2.5 Sélecteur de présentation de l'appelé

Ce paramètre doit être la partie «sélecteur de présentation» du paramètre «adresse de présentation de l'appelé» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit apparaître comme la partie «adresse de présentation de l'appelé» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, si elle est émise.

6.2.2.6 Adresse de session de l'appelé

Ce paramètre doit être la partie «adresse de session» du paramètre «adresse de présentation de l'appelé» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit apparaître comme la partie «adresse de session» du paramètre «adresse de présentation de l'appelé» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, si elle est émise.

6.2.2.7 Liste de définitions de contextes de présentation

Ce paramètre est une liste comportant un ou plusieurs éléments. Chaque élément représente un élément du paramètre «liste de définitions de contextes de présentation» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit apparaître comme un élément du paramètre «liste de définitions de contextes de présentation» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, si elle est

émise. Chaque élément comprend trois composants: un identificateur de contextes de présentation, un nom de syntaxe abstraite et une liste de syntaxes de transfert.

La liste de syntaxes de transfert contient les noms des syntaxes de transfert (ou les noms des spécifications produisant ces syntaxes de transfert) que la PPM appelante est capable d'utiliser avec la syntaxe abstraite nommée au cours de la connexion de présentation (au moins un nom de syntaxe de transfert pour chaque contexte de présentation proposé).

Tous les identificateurs de contexte de présentation contenus dans ce paramètre doivent être différents et être des entiers impairs.

NOTE 5 Les identificateurs de contexte de présentation sont spécifiés ici comme devant être des entiers impairs, en sorte qu'ils soient choisis à partir d'un ensemble de nombres distincts de celui des identificateurs alloués par la PPM appelée (voir aussi 6.5).

Voir aussi 6.2.6.1.

6.2.2.8 Nom du contexte par défaut

Ce paramètre est le paramètre «nom du contexte par défaut» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit apparaître comme le paramètre «nom du contexte par défaut» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, si elle est émise. Il comprend deux composants: un nom de syntaxe abstraite et un nom de syntaxe de transfert (ou le nom d'une spécification produisant cette syntaxe de transfert). Le composant «nom de syntaxe de transfert» identifie la syntaxe de transfert requise par la PPM appelante pour le contexte par défaut à utiliser au cours de la connexion de présentation.

Voir aussi 6.2.6.2.

6.2.2.9 Qualité de service

Ce paramètre est le paramètre «qualité de service» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit apparaître comme le paramètre «qualité de service» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, si elle est émise.

6.2.2.10 Propositions de l'utilisateur du service de présentation

Ce paramètre est le paramètre «propositions de l'utilisateur du service de présentation» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit désigner les unités fonctionnelles de présentation demandées par l'utilisateur du service de présentation dans la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION. Il doit apparaître comme le paramètre «propositions de l'utilisateur du service de présentation» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉ-

SENTATION, si elle est émise, sauf si ces propositions ne sont pas toutes acceptables par la PPM appelée, auquel cas, seules les unités fonctionnelles acceptables par la PPM doivent apparaître.

Voir aussi 6.2.6.3.

6.2.2.11 Propositions de l'utilisateur pour la session

Ce paramètre est le paramètre «propositions de l'utilisateur pour la session» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit indiquer les propositions formulées par l'utilisateur du service de présentation pour le service de session. Il doit apparaître comme le paramètre «propositions de l'utilisateur pour la session» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, si elle est émise.

6.2.2.12 Propositions révisées de l'utilisateur pour la session

Ce paramètre est le paramètre «propositions de l'utilisateur pour la session» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, complété par les propositions additionnelles nécessaires à la mise en œuvre du protocole de présentation.

6.2.2.13 Numéro de série de point de synchronisation initial

Ce paramètre est le paramètre «numéro de série de point de synchronisation initial» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit apparaître comme le paramètre «numéro de série de point de synchronisation initial» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, si elle est émise.

6.2.2.14 Attribution initiale des jetons

Ce paramètre est le paramètre «attribution initiale des jetons» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit apparaître comme le paramètre «attribution initiale des jetons» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, si elle est émise.

6.2.2.15 Identificateur de connexion de session

Ce paramètre est le paramètre «identificateur de connexion de session» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit apparaître comme le paramètre «identificateur de connexion de session» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, si elle est émise.

6.2.2.16 Données de l'utilisateur

Ce paramètre est le paramètre «données de l'utilisateur» de la DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit apparaître comme le paramètre

«données de l'utilisateur» de l'INDICATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION, si elle est émise. Si le paramètre «liste de définitions de contextes de présentation» ne figure pas, il consiste en une liste de valeurs de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation imbriquées) exprimées selon le contexte par défaut. Autrement, il consiste en une liste de valeurs de données de présentation (y compris toutes les valeurs de données de présentation imbriquées) exprimées selon les contextes de présentation proposés dans le paramètre «liste de définitions de contextes de présentation».

6.2.3 Paramètres associés à la PPDU CPA

Une occurrence d'une PPDU CPA n'a pas besoin de contenir de valeur pour tous les paramètres possibles; en plus des valeurs des paramètres «sélecteur de présentation en réponse» et «adresse de session en réponse», il suffit qu'elle contienne les valeurs des paramètres équivalents à ceux figurant dans la PPDU CP à laquelle elle répond.

6.2.3.1 Sélecteur de mode

Ce paramètre est le paramètre «sélecteur de mode» de la PPDU CP.

6.2.3.2 Version de protocole

Ce paramètre identifie la version du protocole de présentation adoptée pour la connexion de présentation. La version du protocole définie dans la présente Norme internationale doit être la version 1.

6.2.3.3 Sélecteur de présentation en réponse

Ce paramètre est le paramètre «sélecteur de présentation» du paramètre «adresse de présentation en réponse» de la RÉPONSE À UNE DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit apparaître comme la partie «sélecteur de présentation en réponse» du paramètre «adresse de présentation en réponse» de la CONFIRMATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION.

6.2.3.4 Adresse de session en réponse

Ce paramètre est la partie «adresse de session» du paramètre «adresse de présentation en réponse» de la RÉPONSE À UNE DEMANDE DE CONNEXION DE PRÉSENTATION et doit apparaître comme la partie «adresse de session» du paramètre «adresse de présentation en réponse» de la CONFIRMATION DE CONNEXION DE PRÉSENTATION.

Voir aussi 6.2.6.4.